

Les départementsObjectifs principaux :

Connaître l'organisation administrative de la France.

Matériel :

cahier de géographie ; annexe : cartes de France (1790 – 2012)

1. Lecture de documents**Phase 1 : Etude d'une carte historique.**

Doc : la carte des départements de la France en 1790 + carte actuelle.

- ✓ Comparaison de la carte de 1790 et d'une carte actuelle.
- ✓ Quelles sont les différences ? Quels départements n'existaient pas en 1790 ? (Savoie et Apes maritimes, ancien comté de Nice).

Phase 2 : Les départements actuels.

- ✓ Observation de la carte et localisation de notre département : La Somme (le faire colorier en jaune avec les crayons de couleurs).

2. Trace écrite (à recopier au tableau)**« Le découpage administratif de la France » (suite)****2) Les départements.**

La France compte 100 départements : 96 en métropole (France) et 4 outre-mer (La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion). Ils sont de tailles et de populations diverses. Chaque département est identifié par un nom et un numéro. On retrouve ce numéro sur les plaques des voitures et dans le code postal.

Le conseil général est élu pour 5 ans, il dirige le département, il s'occupe des routes, des transports, des collèges... Le préfet est à sa tête. Il représente l'Etat et a en charge le maintien de l'ordre. Le préfet et son conseil général travaillent à la préfecture. Elle se situe dans le chef-lieu du département, c'est-à-dire la principale ville du département.

Bilan :